

## ARRETE DE PROCLAMATION DES RESULTATS DES ELECTIONS AU CONSEIL DU DEPARTEMENT CHIMIE DE L'UFR SCIENCES

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles L719-1 et D 719-1 à D 719-47;

Vu le décret n°2011-1010 du 24 aout 2011 portant création de l'Université d'Aix-Marseille ;

Vu les statuts modifiés de l'Université d'Aix-Marseille ;

Vu les statuts modifiés de l'UFR SCIENCES ;

Vu le règlement intérieur modifié du département Chimie de l'UFR Sciences ;

Vu l'arrêté électoral en date du 10 septembre 2021 ;

Vu les procès-verbaux de dépouillement ;

## Le Président d'Aix-Marseille Université proclame les résultats du scrutin :

Collège: B

Sièges à pourvoir : 7 titulaires

Inscrits: 127 Votants: 92

Bulletins blancs ou nuls: 3

Suffrages valablement exprimés: 89 Taux de participation électorale: 72,4%

Quotient électoral: 12,71%

## Ont obtenu:

Ont obtenu.				
Listes	Total voix	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total sièges
AMUCHIM	55	4	0	4
CHIMACT	34	2	1	3



Listes	Sièges	Noms
		Catherine LEFAY
AMUCHIM	4	Yannick CARISSAN
		Laurence TORTET
		Eric BESSON
		Sophie THETIOT-LAURENT
CHIMACT	3	Yves FERRO
		Malika MAZZOUZA

Les résultats proclamés ci-dessus sont publiés. Ils sont également affichés dans les locaux de l'UFR Sciences et adressés à la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles.

La Directrice de l'UFR Sciences est chargée, par délégation du Président, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 20/10/2021

Pour le Président et par délégation, La directrice de l'UFR Sciences

Laurence MOURET